

quérants, ne devient pas de plus en plus conservatrice. Le sentiment dominant d'une telle race est l'hostilité aux mœurs et aux lois de la race conquérante. Les jeunes hommes qui favorisent l'adoption des nouveaux usages sont raillés et toutes les sympathies vont vers ceux qui soutiennent le conservatisme. Ces phénomènes peuvent encore s'observer chez les Indiens de l'Amérique du Nord.

Le degré possible d'association, avec tout ce qu'il implique, est plus grand chez une nation que chez une autre, dans une fraction de communauté que dans une autre fraction. Dans la même race, dans la même souche nationale, il varie aussi quand les conditions changent.

On a dit quelquefois que nous ne saurions affirmer que les races inférieures sont incapables d'évolution sociale, puisque nous ne savons pas ce qu'elles feraient si elles trouvaient l'opportunité. Elles ont existé, cependant, beaucoup plus longtemps que les races européennes et ont accompli infiniment moins. Nous avons donc le droit de dire qu'elles ne sont pas douées des mêmes aptitudes intrinsèques.

Lorsque les races supérieures et inférieures viennent en contact, la race supérieure doit soutenir l'autre de diverses façons, sinon elles ne pourraient vivre ensemble. Malheureusement, cependant, la même somme d'efforts éducatifs ne donne pas un résultat égal s'ils sont appliqués à des souches différentes.

Rien ne fait croire que les Tasmaniens, aujourd'hui disparus, eussent l'aptitude à s'élever. Ils ont été exterminés si aisément qu'ils n'avaient évidemment aucune faculté de résistance, ni aucune adaptabilité. Les survivants des Indiens de l'Amérique du Nord sont une autre race avec peu de capacité pour l'amélioration. Quoique intellectuellement supérieur au Nègre, l'Indien a montré moins d'aptitude que lui à s'adapter aux conditions nouvelles. Le nègre est plastique. Il se plie aisément aux influences qui

l'environnent. Privé de l'appui des races plus fortes, il retombe dans la sauvagerie, mais, laissé en contact avec les blancs, il prend vite l'empreinte extérieure de la civilisation et, on doit l'espérer, un peu de son esprit.

Un type vraiment progressiste doit donc avoir non seulement la plasticité, mais aussi la force de caractère pour faire des progrès indépendants, et, sans aide extérieure, conserver les progrès accomplis. Cette combinaison de qualités ne s'est trouvée, dans les temps modernes, que chez les peuples du nord et de l'ouest de l'Europe et dans leurs colonies. Tout considéré, l'Angleterre a été la nation la plus progressive de l'histoire, alliant, à un rare degré, l'adaptabilité et la variabilité avec la résolution et la force.

La nation, devenue protestante et progressive, doit envisager le problème d'achever une organisation sociale qui puisse maintenir l'unité et la stabilité tout en garantissant la liberté.

Deux idées principales ressortent de l'étude comparative des religions, des lois et des politiques. Une est la notion du *jus gentium*, une loi coutumière qui, dans ses points essentiels, est la même dans toutes les nations. Chacune de celles-ci, dans son enfance, s'est regardée comme un peuple à part. Elle a aimé sa loi comme un trésor de sagesse unique et sans rivale. Mais, après qu'elle a subjugué des peuples étrangers, qu'elle s'est annexée leurs terres, elle a découvert que leurs lois ne différaient de la sienne que dans la forme et dans les détails. Sa conception de la loi a subi nécessairement un changement profond. Elle se trouve obligée de penser que la loi est faite de principes généraux plutôt que spéciaux. Elle commence à voir que certains principes sont vrais partout, à les identifier avec la nature de la société. Elle observe, de plus, que les règles universelles du droit coutumier sont indépendantes des formes de gouvernement et en vient à les considérer comme d'une autorité supérieure, à croire que

les gouvernements eux-mêmes doivent être gouvernés par des règles de droit partout acceptées.

L'autre idée principale est celle d'un *jus naturæ* et elle touche de si près à la notion du *jus gentium* qu'on les a souvent confondues. Cependant, le *jus naturæ* est distinct, aussi bien historiquement que philosophiquement. Le *jus gentium* est objectif; c'est un corps de règles actuellement acceptées et agissantes dans beaucoup d'États divers. Le *jus naturæ* est objectif et spéculatif. Il est le résultat d'un essai philosophique pour trouver les bases rationnelles de la conduite morale. C'est un ensemble de règles idéales qu'approuve la raison ou, comme dit Cicéron, il est « la plus haute raison qui ordonne les choses qui doivent être faites et prohibent celles qui ne doivent pas l'être ».

La transition est aisée de cette conception d'une loi idéale à une conception idéalisée du *jus gentium*. Elles sont souvent confondues; par Gaïus, par exemple, lorsqu'il dit: « Tout ce que la raison naturelle a décrété parmi les hommes est également cher à toutes les nations et s'appelle le *jus gentium*, comme si toutes les nations l'employaient » ou, bien des siècles après, par Jérémie Taylor écrivant que « la loi de nature est la loi universelle du monde ».

Il découle de telles idées que ce sont les peuples, plutôt que les gouvernants, qui créent les lois de substance et que les peuples, en tant qu'êtres moraux rationnels, doivent obliger eux-mêmes et leurs gouvernements à obéir à la « loi supérieure » qui « était née avant qu'aucune loi ne fût écrite, qu'aucun État ne fût formé ».

La longue réflexion sur ces conclusions amène des fruits, et tôt ou tard l'intérêt public s'attache à elles. Une constitution légale de la société semble possible. On demande avec insistance que les gouvernements cessent d'exercer un pouvoir arbitraire, que la liberté de penser et d'agir dans les limites prescrites par la raison soit garantie

à chaque individu. Il est inutile de faire ici l'histoire des rébellions et des révolutions qui ont appuyé cette demande. Si les faits suivent leur cours naturel, le résultat normal est toujours le même. Des chartes et des garanties sont imposées aux rois, dont le droit divin n'inspire plus la frayeur. Peu à peu, la législation se lie à celle qui l'a précédée. Les pouvoirs du gouvernement sont limités et ses droits définis. La liberté des contrats s'établit aussi comme la base légale des rapports moindres de la vie.

Désormais, l'organisation volontaire, sous l'autorité et la protection de la loi, peut assumer une infinie variété de formes et de fonctions. La constitution sociale se différencie et se redifférencie, jusqu'à devenir une structure extrêmement complexe, minutieusement adaptée au service d'un peuple entreprenant et progressiste. Elle devient de plus en plus distincte de la composition sociale. L'Église est séparée de l'État et soumise au souverain politique. Il se produit un développement rapide d'une organisation industrielle, libre et décentralisée. Les formes moindres de coopération se multiplient et la division du travail se perfectionne.

Le type volontaire de l'organisation réagit favorablement sur la liberté personnelle. De nombreux faits permettent cette généralisation que: la liberté des membres croît avec l'extension et la spécialisation de l'association. L'exclusivisme est difficile à maintenir lorsque plusieurs organisations; qui ont des buts similaires, concourent pour l'approbation et l'appui. Il est donc difficile qu'une association accroisse le nombre de ses membres par une politique consciente ou qu'elle se voue strictement à un travail spécial, si elle pose des conditions inutiles et rigoureuses à l'admission dans son sein. L'histoire des partis politiques, des sectes religieuses et de l'organisation du travail abonde en exemples qui confirment cette règle. Si, d'un autre côté, sans recruter activement des membres, une association s'élargit, l'augmentation de son nombre aug-

mente la diversité des expériences et des idées. Il y a une grande démocratie dans les chiffres.

On ne doit cependant pas supposer que, dans les circonstances les plus favorables, la parfaite liberté des membres et la flexibilité du plan puissent s'introduire dans toutes les parties de la constitution sociale. L'inertie de la société est grande. Dans chacune, se trouve une énorme masse de « survivances, » d'anciennes formes et de vénérables préjugés. Beaucoup de l'organisation d'une communauté quelconque lui est un héritage de plusieurs générations. Elle est devenue rigide et son administration est mécanique. D'autres organisations plus récentes sont encore flexibles ; elles sont encore en voie de changement. Si nous pouvions délimiter quelle proportion de l'entière constitution sociale d'une nation est vieille et rigide, et quelle autre est nouvelle et flexible, nous aurions un indice de la vitalité de la communauté et connaîtrions dans quelle mesure elle réussira à s'adapter aux conditions nouvelles, peut-être à des opportunités plus larges. Aux États-Unis, par exemple, les organisations vouées aux entreprises d'affaires et celles qui ont pour but d'encourager les réformes politiques, morales, philanthropiques et éducationnelles sont, dans leur ensemble, une plus large part de la constitution sociale qu'en aucune autre nation. Elles sont une part si large, en vérité, qu'évidemment notre constitution sociale n'a pas encore commencé à revêtir sa forme finale. Au point de vue sociologique, comme à celui de l'âge, nous sommes encore un jeune peuple et notre avenir a des possibilités infinies et peut-être de nombreuses surprises. La signification scientifique de ces faits est l'indication qu'ils donnent que l'avenir d'une communauté douée d'une constitution sociale fixe peut être prédit, tandis que celui d'une communauté à constitution mobile est incertain.

Si le développement du libéralisme assure la flexibilité

de la constitution sociale et, par suite, fait de l'organisation sociale un instrument plus efficace pour obtenir les objets de la vie, son influence sur la composition sociale est, en quelque mesure, désintégrante.

La famille religieuse et propriétaire, qui apparut dans les derniers stades de l'évolution ethnogénique, fleurit sans obstacle pendant les premières périodes du développement civil. Les mariages n'étaient pas guidés par le choix individuel. Les considérations religieuses, économiques et sociales pesaient d'un grand poids. Le consentement des pères et mères, souvent celui d'autres parents étaient nécessaires, car le but suprême de chaque union était de perpétuer une famille, un patrimoine et une foi. Le libéralisme, substituant le contrat à la coutume, introduit des conceptions nouvelles de l'union matrimoniale. Les préférences individuelles reçoivent une influence qu'on leur avait refusée jusque-là. L'autorité des parents est affaiblie, et plus encore l'autorité de la famille en bloc. Le mariage lui-même cesse d'être regardé comme un sacrement, il devient un rapport légal, un contrat. On commence à y voir une source de plaisirs ou d'avantages individuels, et le devoir de transmettre un patrimoine intact, ou de maintenir l'intégrité d'une famille, cesse d'être une considération suprême. La famille religieuse et propriétaire devient la famille romantique, qui est une institution beaucoup moins stable.

Le libéralisme entame aussi la cohésion de l'État fédéral. La conception du contrat comme la vraie base de tout rapport social amène la pensée que le contrat est le fondement originel de l'union fédérale. La solidarité des intérêts, l'identité de sang, l'unité de langage et de tradition, qui sont la pierre angulaire de la vie commune, qui furent sa raison d'être, sont oubliées. Le droit de sécession est invoqué, il trouve d'habiles défenseurs. Aussi longtemps que les intérêts restent en harmonie, aucun mal immédiat ne résulte de ces idées, mais elles sont dange-

reuses, et, si le mécontentement vient d'une cause quelconque, elles peuvent devenir brusquement la justification de la rébellion.

En balance des faiblesses et des périls du libéralisme, il convient de placer les énormes avantages économiques et éthiques qu'il apporte à la somme des possessions humaines. Seul, il rend possible la gigantesque œuvre industrielle du troisième stade de la civilisation. Si l'évolution d'une constitution sociale libérale est une conséquence de la réunion des formes de l'intercourse internationale, elle est antérieure à tout haut développement économique. Adam Smith avait raison dans son analyse : La division du travail est limitée par l'étendue du marché, mais la richesse est bornée par la division du travail.

Lorsque les plus urgents problèmes du gouvernement constitutionnel ont été résolus, les hommes s'occupent sérieusement d'améliorer leur condition matérielle et se consacrent aux affaires industrielles. Maintenant, pour la première fois, les ressources naturelles sont systématiquement inventoriées et les procédés techniques étudiés. L'invention se donne pour tâche de faire que les énergies naturelles, pratiquement infinies, travaillent pour l'homme, et une chose nouvelle apparaît sous le soleil — un merveilleux mécanisme plus délicat que la main humaine, plus efficace que des légions d'esclaves ; un mécanisme au moyen duquel ce soleil que l'homme adorait naguère accomplit l'ouvrage de l'homme, forge son fer, tisse son drap, frappe son or, dépie son blé, pousse ses vaisseaux et rappelle sa pensée. Le talent, la force, la fertilité, la prévoyance, l'entreprise et le savoir se combinent dans une organisation industrielle qui n'est pas moins compliquée que les machines qu'elle emploie. Par ces agents, la nature paie un tribut que les siècles anciens ne rêvaient même pas. Les richesses vont à des milliers d'hommes et les aisances de la vie à des millions.

L'accroissement de la richesse est suivi d'une croissance de la population plus rapide que toutes celles qu'on eût pu observer aux autres stades de l'évolution. La natalité peut ne pas s'élever, mais la mortalité diminue de beaucoup et les nations commencent à doubler dans une génération. La société est devenue éminemment démographique.

Un progrès général du bien-être et une élévation graduelle du mode de vivre, puis la croissance de la population jusqu'à ce qu'il devienne de plus en plus difficile d'augmenter les ressources de la vie (1), puis une autre ère de progrès économique, — tel semble être le rythme du processus démographique. Toute la théorie de la population doit être réétudiée à la lumière de cette idée. L'invention peut, pour un temps, assurer une production si abondante des simples nécessités de la vie que les subsistances, dans le sens étroit de ce mot, peuvent être en avance sur la population. Il serait pourtant absolument faux d'en conclure que la philosophie malthusienne est erronée. La subsistance est plus que la nourriture indispensable, et l'invention est rythmique, s'accroît et se raréfie alternativement. La subsistance, au sens économique et sociologique, est la somme de biens matériels nécessaire pour soutenir le plan général de vie, de génération en génération. Pendant l'éclipse de l'invention, la population continue à croître jusqu'à ce qu'il y ait un manque réel de subsistance, dans le sens large de la parole. Deux résultats se produisent. L'un est cette prépondérance de la jeunesse dans laquelle Comte voyait une cause importante du pro-

(1) Par « *Plane of Living* » j'entends un fait objectif, une possession actuelle et la jouissance de certains comforts, de certains luxes — en opposition au fait subjectif appelé un « *Standard of Life* » (a).

(a) On m'excusera de ne pas être arrivé à traduire exactement ces deux expressions « *Plane of Living* » et « *Standard of Living* » si l'on se rappelle que « *Standard of Life* », dont nous nous servons si souvent, n'est traduisible que par « *étalon de vie* » qu'on ne comprendrait pas. (C. L.)

grès. L'autre est une compétition intense qui aiguisé l'esprit de ceux qui réussissent et élimine ceux qui échouent. L'invention a encore son temps et le progrès industriel recommence.

L'affirmation de la loi de Malthus doit donc comprendre, à la fois, une clause reconnaissant le désir qu'a tout homme d'améliorer sa condition matérielle et une clause limitative, comme celle qui est toujours incluse dans les formules de la diminution des revenus agraires. Aussi longtemps que l'agriculture et l'outillage vont en s'améliorant, la terre peut donner des produits croissants; mais, *dans tout état donné de l'industrie et des arts*, de nouvelles applications de travail et de capital, après une certaine limite, ne donnent pas un profit proportionnel. De même, la formule malthusienne rectifiée serait : dans tout état donné de l'industrie et des arts, la population tend à s'accroître plus vite que ne peut s'améliorer le plan général d'existence. Ou, pour le traduire en langage économique moderne : tant que l'industrie est cinétique (comme elle peut l'être seulement sous le régime de l'initiative privée et de la libre compétition), une population peut s'accroître indéfiniment, en améliorant indéfiniment ses conditions matérielles et les prophètes d'un millénium socialiste peuvent se moquer de Malthus; mais lorsque la production est statique, comme voudrait la faire à jamais le socialisme, la loi malthusienne agit en pleine rigueur et le socialisme montre qu'il n'est que le complément négatif de la chimère du mouvement perpétuel.

On trouve une preuve évidente du malthusianisme ainsi énoncé dans de récents phénomènes, bizarrement interprétés par des écrivains anti-malthusiens. Là où la civilisation est très développée comme, par exemple, en France et dans la Nouvelle-Angleterre, la natalité a diminué. Les études de M. Levasseur, de M. Dumont, de miss Brownell et d'autres ont montré la vérité de la généralisation de M. Spencer, que la natalité diminue comme augmente

l'évolution individuelle. L'abaissement de la natalité provient en partie de changements physiologiques, comme on le voit par la coïncidence des basses natalités et de la fréquence des décès par maladies nerveuses. Avant tout, cependant, la cause est psychologique; il y a une diminution des naissances délibérée. L'obstacle préventif à la croissance de la population est devenu d'usage général. Il est certainement remarquable que des écrivains de talent ont découvert dans ce fait une preuve contre la théorie malthusienne. Ils auraient pu dire aussi bien que la famine était un argument contraire. Lorsque une population tout entière diminue volontairement sa natalité, elle prouve indubitablement qu'elle sent l'effet de sa tendance naturelle à s'accroître plus vite que ne peuvent s'augmenter ses ressources générales.

L'accroissement en nombre et en richesse et la plus grande tension de la vie augmentent l'hétérogénéité de la population civile et établissent des relations complexes entre les divers éléments de race et les divers *strata* de population, d'un côté, et la division du travail dans la constitution sociale, de l'autre. La composition démotique devient plus variée, les différences de vitalité et d'habileté deviennent plus grandes et il apparaît une tendance à l'identification de chaque élément ethnique, de chaque degré de vitalité, de chaque ordre d'habileté à un plan défini d'organisation sociale.

Les diverses nations, possédant des avantages naturels inégaux, jouissant de degrés inégaux de liberté constitutionnelle, sont inégalement prospères et leurs citoyens, libres désormais de chercher dans n'importe quelle partie du globe leur bien-être économique et politique, émigrent plus facilement qu'à toute autre époque précédente. En fait, ils sont devenus si sensibles aux changements des conditions industrielles que les fluctuations de l'émigration sont devenues aussi régulières que la hausse et la

baisse des prix. De plus, les milliers d'émigrants cherchent, non pas seulement les pays où leur labeur a chance d'être le mieux payé, mais aussi ces endroits où le plus grand profit est fait par l'ouvrage qu'ils savent pouvoir accomplir. Ici, pourtant, la causation économique se complique des influences de la conscience d'espèce.

Si, aux États-Unis par exemple, chaque nationalité immigrante se répartissait dans les diverses professions et organisations suivant des motifs purement économiques, son influence comme perturbant dans le développement social serait infime. C'est parce que chaque nationalité montre une forte tendance à se masser, politiquement, géographiquement, industriellement, que nous avons un sérieux problème de l'immigration.

Pendant bien des années, les tendances démocratiques des Irlandais dans les États de la côte atlantique, et les préjugés républicains des Allemands de la vallée de l'Ohio, sont entrés dans les calculs des politiciens. En religion, la ségrégation est encore plus prononcée. On le voit, non seulement par l'association usuelle de certaines nationalités avec le catholicisme romain, de certaines autres avec le protestantisme, mais aussi par les séparations au sein de la même église, comme dans certaines villes de la Nouvelle Angleterre ou du Nord-Ouest où les catholiques irlandais, canadiens, français et polonais se divisent et se jalouent.

Dans le choix d'un métier, le peuple américain, considéré en un bloc comprenant les natifs et les étrangers (1), préfère l'agriculture. Le second choix va aux services professionnels et personnels ; le troisième aux industries mécaniques, manufacturières et minières. En quatrième lieu, viennent le commerce, le transport et l'exportation. Le natif suit le même ordre de choix, avec seulement une préférence plus marquée encore pour l'agriculture. En transportant ces

(1) Voir Mayo-Smith, *l'Influence de l'immigration aux États-Unis*.

choix chez les étrangers on voit que, seuls, les Scandinaves ont les mêmes préférences que le natif. L'Allemand et l'originaire de la Grande-Bretagne, en y comprenant l'Ecosais et le Gallois, ont les mêmes goûts : d'abord les mines, les manufactures et les usines ; secondement, l'agriculture ; troisièmement les services professionnels et personnels ; enfin, le commerce et les transports. L'Irlandais choisit d'abord les services personnels, puis les manufactures, ensuite l'agriculture, enfin, le commerce. Mais, si l'on fait abstraction des domestiques, l'ordre est : manufacture, services personnels, agriculture, commerce. C'est celui de préférence des Canadiens Français et du groupe que la statistique désigne par « Tous autres pays ».

Quelques-unes des ségrégations plus petites sont encore plus intéressantes. Par exemple, les Allemands ont, en fait, chassé les autres nationalités des milices de boulangers, bouchers, ébénistes, fabricants de cigares, chaudronniers, tanneurs, maçons et tailleurs. Les statistiques spéciales à la population juive, contenues dans le onzième recensement, montrent dans cette race un goût inverse de celui des autres nationalités. Des 18.115 mâles juifs qui avaient une occupation quelconque, 14.525 étaient adonnés au commerce ; 383 à l'agriculture, dont 84 seulement labouraient.

La spécialisation croissante des fonctions industrielles et sociales multiplie les inégalités de vitalité, dans toute la distribution de la population. L'étranger, dont la condition a été, en général, améliorée par le changement de résidence, a une natalité relativement élevée, mais son imparfaite adaptation au nouveau milieu élève la mortalité de ses enfants. Les éléments anciens de la population ont une natalité et une mortalité également basses. Dans la distribution géographique de la population, les groupes qui participent à la plus haute civilisation et qui sont avides d'élever leurs moyens de vie, mais dont les ressources ne s'augmentent pas, ont une faible natalité et